



De nombreuses structures proposent de l'aide à l'information, à l'orientation et à l'insertion

Si je quitte le collège ou le lycée sans solution, je peux m'adresser au CIO le plus proche de mon domicile.

Des conseillers d'orientation - psychologues sont là pour m'aider à faire le point sur ma situation, envisager toutes les solutions possibles, m'accompagner dans ma recherche et m'orienter vers les services les plus ADAPTES A MES BESOINS.